

Vie des entreprises/Asecna Cinq agents partent à la retraite

SYM
Port-Gentil/Gabon

LA cité du personnel de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (Asecna), à Port-Gentil, vient d'abriter la traditionnelle fête de l'entreprise, jumelée cette année à la cérémonie de départ à la retraite de cinq des agents de cet organisme : Antoine Nzigou, Etienne Otsagué (28 ans de service), Ndinga Maganga et Pétronille Loko (33 ans) et Parfait Aganga (37 ans). Dans son mot de circonstance, Yvette Firmine Ndong, commandant de l'aéroport et patronne des lieux, a tenu à rassurer les partants, en déclara-

rant que ce statut n'est pas une punition ou une sanction, mais plutôt le couronnement d'une vie professionnelle bien remplie et méritée. Aussi, ces derniers devraient-ils savourer avec allégresse leur temps libre, désormais. Occasion aussi pour les anciens agents de l'Asecna de manifester leur gratitude envers leur employeur qui, pendant des décennies, a su conserver leurs emplois. « Nous sommes au terme d'une carrière, au terme de nos activités professionnelles qui nous ont permis de voir défiler, côtoyer et aimer plusieurs de nos collègues avec qui nous avons échangé nos idées, nos compétences, parfois nos déboires et difficultés au quotidien », a par



Yvette Firmine Ndong (micro) s'adressant à ses anciens collaborateurs...

Photo : Koumouss

ailleurs dit Pétronille Loko, au nom du groupe. Aux jeunes et moins jeunes qui déroulent encore leur carrière au sein de l'entreprise, Mme

Loko leur a souhaité bonne continuation, mais surtout de prendre conscience que le travail représente un tout. « Je vous demande de persévérer



... avant de poser avec eux.

Photo : Koumouss

pour mériter, dans les années à venir, une retraite paisible », leur a-t-elle conseillé. Signalons que peu avant de passer à table pour la fête annuelle de

l'entreprise, les cinq agents admis à faire valoir leurs droits à la retraite ont été gratifiés de présents en guise de cadeaux de départ.

Littérature

Le collectif "Plumes Gaboma" fait la promotion du livre à Imya

FAE
Port-Gentil/Gabon

SIX des huit écrivains du collectif "Plumes Gaboma", auteurs de l'ouvrage collectif "Entre Nous" (Editions La Doxa, Paris), prix national Gabon de la Journée du Manuscrit francophone édition 2016, sont venus dernièrement, chacun un livre sous le bras, faire un don à la bibliothèque de quartier Imya, sis à Grand-Village. Ainsi, Fidèle Afanou Edembé, Elisabeth Aworet, Miryl Nadia Eteno, Muetsé-Destinée Mboga, Edna Merrey-Apinda et Rodrigue Ndong ont pu échanger avec les jeunes lecteurs de Imya sur leurs expériences respectives d'écrivains, en satisfaisant la curiosité des enfants, qui n'ont pas été avarés de ques-

tions. Comment devient-on écrivain ? Comment vient l'inspiration ? Quelles difficultés rencontre-t-on pour sortir un livre ? etc. Autant d'interrogations qui ont trouvé des réponses adaptées à ce public. L'occasion a surtout été donnée aux écrivains d'édifier le jeune auditoire sur l'importance de la lecture, moyen le plus sûr, selon Rodrigue Ndong, de "devenir intelligent". Le groupe y a rencontré la présidente de l'association Elat (« solidarité » en fang), qui œuvre, à Libreville, pour la promotion de l'éducation, venue à Imya pour une activité éducative qui a consisté, pour ce premier contact, à identifier les éléments constitutifs extérieurs d'un livre : la 1^{ère} et la 4^e de couverture, la tranche, le titre, le résumé, l'auteur, l'éditeur, etc. Une rencontre qui a visiblement ravi les enfants de Imya.



Edna Merrey-Apinda offrant les livres...

Photo : Sidonie AMBONGUILA



... destinés aux lecteurs de la bibliothèque Imya.

Photo : Sidonie AMBONGUILA

AVIS GENERAL DE PASSATION DE MARCHES

REPULIQUE GABONAISE

RENFORCEMENT DES CAPACITES POUR L'EMPLOYABILITE DES JEUNES ET L'AMELIORATION DE LA PROTECTION SOCIALE

Le Gouvernement Gabonais a reçu de la Banque Africaine de Développement un prêt en vue du financement du Projet **RENFORCEMENT DES CAPACITES POUR L'EMPLOYABILITE DES JEUNES ET L'AMELIORATION DE LA PROTECTION SOCIALE**.

L'objectif sectoriel du projet envisagé est de contribuer à la réduction du chômage des jeunes et à l'amélioration des conditions de vie des populations. L'objectif spécifique du projet est de renforcer les capacités pour la protection sociale et l'employabilité des jeunes à travers : (i) l'augmentation et la diversification de l'offre de formation professionnelle et d'enseignement technique, et de la santé ; (ii) l'amélioration de la qualité des formations et de la gouvernance des secteurs, et (iii) la promotion de l'inclusion sociale et de la solidarité nationale.

Le projet comporte les composantes suivantes :

Composante I : Appui au développement de la formation professionnelle et de l'enseignement technique

Les activités prévues comprennent : i) Réalisation d'une étude sur les besoins en compétences professionnelles et métiers des secteurs porteurs ; ii) Réhabilitation de 07 (Centres de Formation et de Perfectionnement Professionnel) et de 09 Lycées techniques avec les mobiliers et équipements ; iii) Elaboration ou révision des programmes et de formation en collaboration avec les entreprises ; iv) Formation d'agents de ministères et des établissements ; v) Mise à disposition d'outils de gestion et d'amélioration du système, formation des acteurs et actions d'IEC en vue de la valorisation des formations professionnelles et techniques ; vi) Elaboration d'un dispositif institutionnel formel d'implication du secteur privé dans la formation professionnelle et l'enseignement technique ; vii) IEC sur les IST/VIH-SIDA et la santé de la reproduction

Composante II : Promotion de la santé et de l'inclusion sociale

Les activités prévues comprennent : i) Mise en place d'un Fonds de garantie pour faciliter le financement des MPE et des AGR ; ii) Accompagnement non financier des MPE et des AGR et des institutions partenaires ; iii) Réhabilitation et équipement de 02 écoles et d'01 Institut de formation des personnels de la santé et d'assistance sociale ; iv) Renforcement des capacités opérationnelles et pédagogiques du ministère de l'INFASS et des EPFASS ; v) Etude visant l'extension de la couverture d'assurance maladie au secteur informel et aux travailleurs indépendants

Composante III : Gestion du programme.

Les activités prévues comprennent : i) Prise en charge des indemnités de l'équipe de projet et formation aux règles et procédures de la Banque ; ii) Mobiliers, Equipements bureautiques et moyens logistiques ; iii) Manuels de procédures administratives financière et comptable ; iv) Logiciel de gestion, paramétrage et formation des utilisateurs ; v) Suivi-évaluation du projet par les études pour les indicateurs de référence et finaux du projet ; vi) Réalisation des audits annuels du projet ; vii) Elaboration des rapports de revue à mi-parcours et d'achèvement ; viii) Réalisation d'une étude de faisabilité de prochains projets dans le secteur à financer par la Banque.

Les principaux contrats de travaux, services de consultants et fournitures à passer durant ce projet sont : travaux, service de consultants, Fournitures de biens et services non intellectuels. Les

acquisitions de biens (y compris les services autres que ceux de consultants), les travaux et les acquisitions de services de consultants, financés par la Banque dans le cadre du projet, seront effectués conformément à la « Politique et méthodologie d'Acquisitions pour les opérations financées par le Groupe de la Banque » en date d'octobre 2015 et conformément aux dispositions énoncées dans l'Accord de financement :

■ Les Travaux :

- Réhabilitation de sept (7) Centres de Formation et de Perfectionnement Professionnels ;
- Réhabilitation de neuf (9) Lycées techniques ;
- Réhabilitation de deux (2) Ecoles et d'un (1) Institut de formation des personnels de la santé et d'assistance sociale ;

■ Les Biens et services non intellectuels :

- Mobiliers, Equipements et moyens logistiques pour les Centres de Formations Professionnels, les Lycées Techniques et la Cellule de Coordination ;
- Logiciel de gestion, paramétrage et formation des utilisateurs.

■ Services de consultants :

- Etudes architecturales et technique, élaboration des DAO ainsi que la supervision des travaux de réhabilitation des établissements de formation ;
- Réalisation d'une étude sur les besoins en compétences professionnelles et métiers des secteurs porteurs ;
- Elaboration du Manuel de procédures administratives financière et comptable ;
- Elaboration ou révision des programmes de formation en collaboration avec les entreprises ;
- Elaboration d'un dispositif institutionnel formel d'implication du secteur privé dans la formation professionnelle et l'enseignement technique ; et
- Réalisation d'une étude de faisabilité de prochains projets dans le secteur à financer par la Banque.

Procédures de Passation de Marchés :

Toutes les acquisitions de biens et travaux par appel d'offres international (AOI) et les services de consultants financés par la Banque se feront conformément à la Politique de passation des marchés des opérations financées par le Groupe de la Banque en date d'octobre 2015 à l'aide des dossiers d'appel d'offres types appropriés de la Banque. Les acquisitions de biens et travaux par appel d'offres national (AON) et par consultation de fournisseurs se feront conformément à la législation nationale sur les marchés publics, en utilisant les documents types d'appel d'offres du pays ainsi qu'aux dispositions énoncées dans la convention de financement. Les dossiers d'appel d'offres devraient être disponibles courant mars 2017.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et devraient confirmer leur intention, à l'adresse suivante :

Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Technique et Professionnelle et de l'Insertion des Jeunes.

Direction Générale de la Formation Professionnelle

BP.3919 Libreville

Personne à contacter KOUMBA Jean Fidèle

Téléphone : 00 241 07 81 06 58

E-mail: jfkmaiss@yahoo.fr